



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section Organismes Sociaux

COMMUNIQUÉ

Droit de réponse à l'article de Médiapart

Alors que le Conseil constitutionnel ne s'est pas encore prononcé sur la loi « Immigration » dont FO continue d'exiger le retrait¹,

Alors que la loi de financement 2024 adoptée à coup de 49-3 mais aussi les COG, que FO condamne, vont être mises en œuvre aggravant encore plus les conditions de travail des employés et cadres de la Sécu et donc le service rendu aux assurés, allocataires et pensionnés...

Un article Médiapart intitulé : « A la CAF, le racisme au quotidien : « On méprise les pauvres, mais avec un nom étranger, c'est pire » » est paru le 3 janvier 2024.

La Section fédérale ne pouvait rester silencieuse devant cet article rempli d'insanités et dangereux pour nos collègues qui sont jetés en pâture aux allocataires au travers un article non documenté, mensonger, surfant sur des fantasmes de racisme ambiant et structurel !

Dès le début de l'article, le « journaliste » commet une erreur, ce qui est un comble pour un journal qui revendique la fiabilité de ses informations.

Les CAF, mesdames et messieurs de Médiapart, c'est la Sécurité Sociale (au même titre que les CPAM ou la CNAV/CARSAT). Nous sommes des agents de droit privé assurant une mission de service public, nous ne dépendons donc pas des départements comme l'indique l'article.

Preuve est que les agents de la CAF n'ont pas été sollicités pour cet article car nous avons à cœur de toujours rappeler que nous ne sommes pas des fonctionnaires. Mais là n'est pas le plus grave.

Cet article, dont tous les intervenants témoignent de manière anonyme, ne pointe à aucun moment les vraies causes des dysfonctionnements et des problèmes d'accès aux droits de nos assurés, allocataires et pensionnés.

Qui est responsable des fermetures d'accueil au public, des suppressions d'effectifs, des lois de financement de la Sécurité Sociale, de la loi Immigration ???

Les employés et cadres des organismes de Sécurité Sociale ou le Gouvernement ?

A aucun moment, le gouvernement Macron/Borne n'est mis en cause dans cet article, alors que c'est lui qui a décidé la loi Immigration comme la loi de financement de la Sécu...

C'est lui qui est responsable de l'accélération des fermetures des accueils physiques de la Sécurité Sociale, ces accueils étant pourtant le rempart contre le non-recours aux droits.

¹ Sur la loi Immigration : voir notre communiqué du 21 décembre 2023 : **La honteuse loi immigration doit être retirée !**

C'est ce gouvernement qui impose des COG² aggravant toujours plus les conditions de travail des employés et cadres de la Sécurité Sociale et donc le service rend aux assurés, allocataires et pensionnés.

Rien qu'en Seine-Saint-Denis, département qui fait fantasmer l'auteur de cet article, il ne reste plus que 5 accueils CAF pour tout le département !

Plutôt que de divaguer sur un complot organisé par les CAF pour chasser les étrangers, il vaudrait mieux se renseigner !

A en lire ce papier, nous avons l'impression que la loi immigration est déjà appliquée dans nos organismes alors qu'elle percute de plein fouet nos convictions et nos missions vis-à-vis de nos publics !

N'en déplaise à Médiapart, à la Sécu nous nous battons pour la réouverture des accueils et contre la loi Immigration qui est contraire aux ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 !

Nous n'acceptons pas que les assurés, allocataires et pensionnés soient triés en fonction de leur couleur de peau et de leur nationalité !

Si le journaliste de Médiapart avait fait un peu de recherches, peut-être aurait-il découvert les différents communiqués de notre Section Fédérale, voire les communiqués des travailleurs sociaux des CAF d'Ile de France ou des collègues des accueils physiques qui se sont mobilisés notamment par la grève pour réclamer entre autres des moyens pour nos assurés, allocataires et pensionnés et pour la réouverture des accueils physiques de la Sécurité Sociale.

Car ce n'est pas parce qu'on est mal payé qu'on n'a pas à cœur d'assurer nos missions avec professionnalisme.

Ce raccourci entre précarité des conditions d'existence des employés et cadres de la Sécu et tentation du RN est une insulte grave envers les collègues !

La preuve en est, si les renseignements avaient été pris, l'auteur aurait appris que lors du confinement, les droits aux prestations avaient été prolongés automatiquement afin de ne pas pénaliser les assurés, allocataires et pensionnés.

C'est tellement plus simple de dire qu'on fait une chasse aux « chibanis », alors que tout assuré, qu'il soit français ou non, doit justifier de sa résidence en France pour la perception de prestations.

Mais déjà qu'on nous confond avec les fonctionnaires, on n'allait pas imaginer que les conditions d'ouverture et de maintien de droits aux prestations de la Sécu allaient être vérifiés par l'auteur !

Si le travail avait été effectué correctement, ce raccourci simpliste et raciste n'aurait jamais été fait !

Même l'appellation CAFard, qui est balancée afin de faire du buzz relève de l'ignorante crasse de l'auteur ! Monsieur le journaliste, si vous aviez tapé ce mot sur un moteur de recherches, vous auriez découvert qu'il s'agit du nom d'un collectif de précaires franciliens ! Gageons que ce collectif appréciera votre raccourci !

Force Ouvrière n'acceptera jamais que les agents soient insultés et mis en porte à faux vis-à-vis de nos assurés, allocataires et pensionnés.

A la Sécu, quand on se bat pour l'amélioration de nos conditions de travail on se bat pour l'amélioration du service rendu à TOUS nos assurés, allocataires et pensionnés !

² **COG** : Conventions d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et les caisses de Sécurité Sociale (déclinaison des politiques de rigueur budgétaire dans les organismes).

Contre ceux qui rêveraient de voir la Sécu détruite, FO continuera de défendre l'honneur des collègues et continuera sans relâche à se mobiliser pour :

- L'abrogation des LFSS
- Le recrutement massif d'agents en CDI
- La réouverture des accueils physiques

Seules conditions pour que les assurés, allocataires et assurés puissent bénéficier de leurs droits sans difficultés !

- C'est pourquoi nous continuons aussi à revendiquer le retrait de la loi Immigration et le maintien de l'AME.

Pour information, si la velléité de publier un article à charge contre les CPAM qui gèrent l'AME vous venait à l'esprit, sachez que c'est la Sécu qui gère et qu'au même titre que pour nos allocataires, nous souhaitons conserver cette mission oh combien essentielle !

FO demande, au nom des collègues des organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales, des excuses de la part de Médiapart et une réhabilitation des agents qui exercent leurs missions de manière exceptionnelle.

Paris, le 5 janvier 2024

Contact : Frédéric NEAU au 01 48 01 91 35